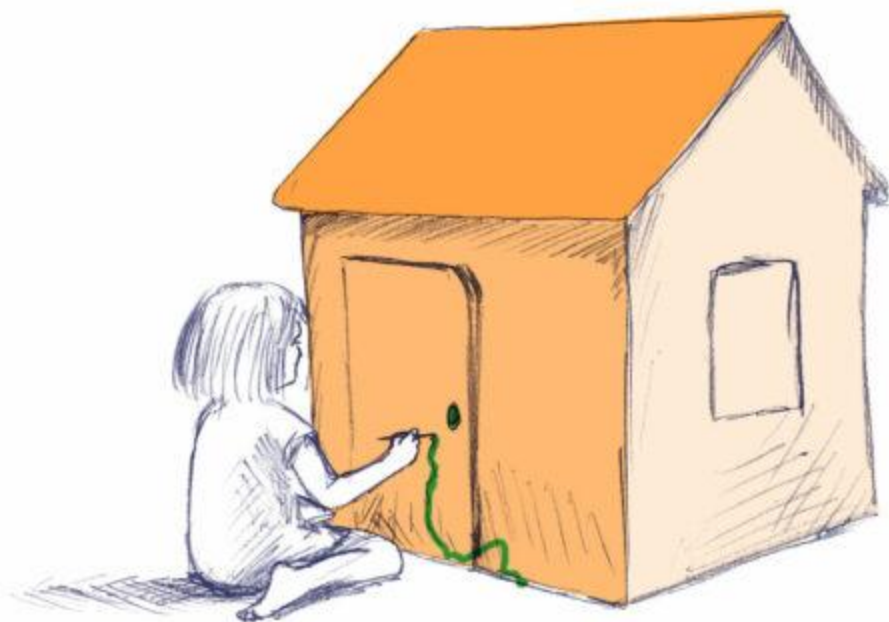




Projet d'accueil

# LES JARDINS DE MAUD



Rue de la Roue, 49, 1000 Bruxelles

0486/75.83.68 - 0478/55.57.08 (Directeur)

0478/62.16.81 (Coordinatrice pédagogique)

## Table des matières

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| HISTORIQUE.....                                              | 3  |
| QUI SOMMES-NOUS ? .....                                      | 3  |
| DESCRIPTION DE LA CRECHE .....                               | 4  |
| Localisation.....                                            | 4  |
| Capacité .....                                               | 4  |
| Horaires .....                                               | 4  |
| Disposition des locaux .....                                 | 4  |
| EQUIPE.....                                                  | 5  |
| Directeur .....                                              | 5  |
| Coordinatrice pédagogique.....                               | 5  |
| Psychomotricienne .....                                      | 5  |
| Puéricultrices .....                                         | 6  |
| Aides à l'accueil.....                                       | 6  |
| Femme d'ouvrage .....                                        | 6  |
| Stagiaires .....                                             | 6  |
| PEDAGOGIE DE LA CRECHE.....                                  | 6  |
| Pédagogie inspirée d'Emmi Pikler et de Françoise Dolto ..... | 6  |
| OBJECTIFS.....                                               | 7  |
| JOURNEE TYPE A LA CRECHE .....                               | 7  |
| Repas .....                                                  | 8  |
| Siestes.....                                                 | 8  |
| Activités .....                                              | 8  |
| Activités proposées par les puéricultrices.....              | 9  |
| Activités proposées par des intervenants.....                | 9  |
| Soins d'hygiène .....                                        | 10 |
| SANTE .....                                                  | 10 |
| REUNIONS ET OBSERVATIONS .....                               | 10 |
| MOMENTS-CLÉS .....                                           | 11 |
| Première rencontre. ....                                     | 11 |
| Entrée à la crèche, familiarisation. ....                    | 11 |
| Départ à l'école.....                                        | 12 |
| Fêtes et célébrations.....                                   | 12 |

|                     |    |
|---------------------|----|
| COMMUNICATION ..... | 12 |
| CONTACTS .....      | 13 |

## HISTORIQUE

En 1998, l'association Les Jardins de Maud a été créée par la Commission consultative de la famille et Anne Vanesse, Présidente de l'ASBL. Le choix du nom Les Jardins de Maud rend hommage à Maud Mannoni, une psychanalyste française renommée pour son engagement envers les enfants souffrant de troubles mentaux. En 2002, elle a évolué en une ASBL appelée Les Amis de la Halte-Garderie. L'objectif de l'association était alors de fusionner les systèmes de crèche et de halte-garderie, offrant ainsi une solution de garde aux parents actifs, aux demandeurs d'emploi et aux parents au foyer et aux parents hébergés dans les institutions d'aide sociale avec lesquelles notre ASBL est partenaire. En 2008, elle ouvre une deuxième section. Et en 2015, les deux sections se regroupent dans un même bâtiment. C'est aussi l'année de la création du LREP (lieu de rencontre enfants parents). En 2019, le projet inclusion et bien-être voit le jour au travers d'ateliers de massage pour bébés dans les locaux des Jardins de Maud et depuis 2023 dans diverses institutions bruxelloises d'aide à des populations fragilisées.

L'ASBL s'engage à promouvoir le bien-être des enfants et à soutenir la parentalité.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Au centre de nos préoccupations, se trouvent le soutien à la parentalité et notre vocation sociale.

*Au lieu de rencontre.* Ce lieu convivial historiquement inspiré des “ Maisons Vertes ” de Françoise Dolto est mis à la disposition des enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur adulte. Les rencontres se déroulent le samedi entre 9h30 et 11h30 et se divisent en plusieurs étapes, dont un temps de psychomotricité et une activité d'éveil. Les activités ne représentent pas une fin en elles-mêmes, mais sont plutôt à considérer comme un média qui favorise l'échange et la rencontre. C'est un endroit où les enfants et les personnes qui les accompagnent font « société » le temps d'une séance.

*Aux ateliers de massage pour bébés.* Nous proposons des cycles de cinq séances de massages relationnels pour bébés âgés d'un an au plus, selon le protocole de l'IAIM (International association of Infant Massage) qui nous a formés. Au cours de ces séances de groupe, les parents apprennent les gestes pour masser leur bébé au quotidien, rencontrent d'autres parents et échangent sur la parentalité. Ces rencontres autour du massage pour bébés se déroulent en nos locaux, s'adressent à tous et sont gratuites. Depuis 2023, nous proposons ces cycles de massage dans les locaux de diverses institutions partenaires (foyer d'hébergement, consultations ONE, service de santé mentale, etc.)

*A la crèche.* Nous vous invitons à nous découvrir dans les quelques pages qui suivent...

# DESCRIPTION DE LA CRECHE

## Localisation

La crèche Les Jardins de Maud se situe rue de la Roue, 49 à 1000 Bruxelles, au premier étage du bâtiment du Groupe S. Elle se trouve à proximité de la gare de la Chapelle.

## Capacité

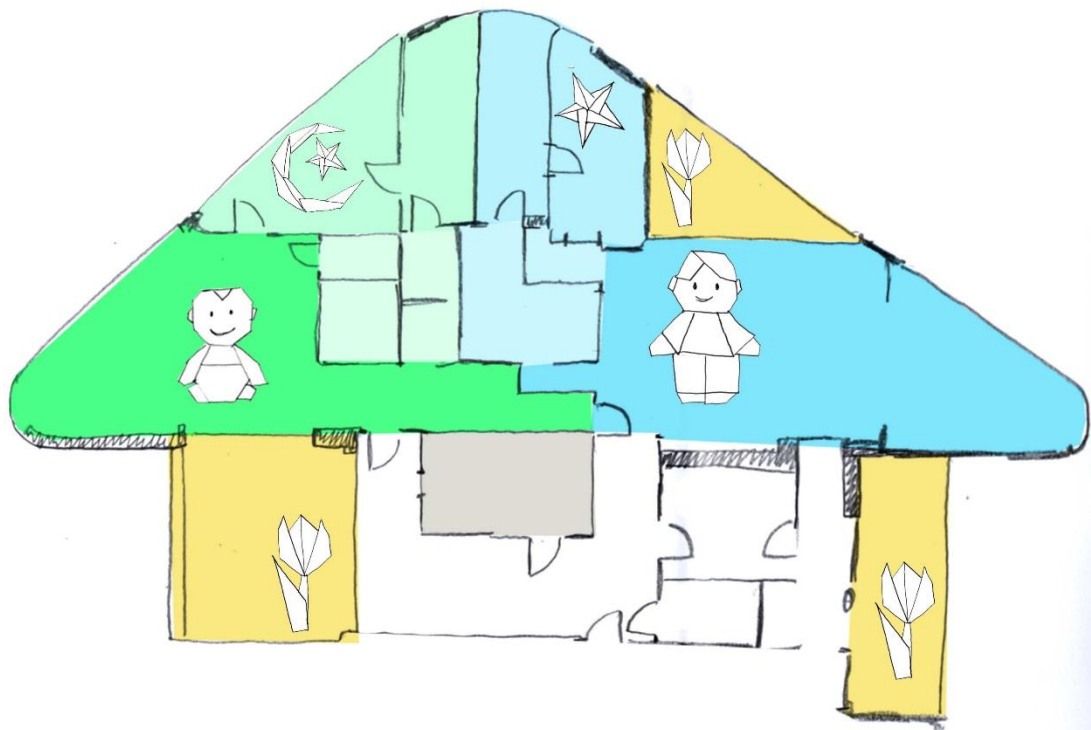
Nous avons une capacité d'accueil autorisée par l'ONE de 28 enfants par jour, répartis en deux groupes de 14 enfants chacun. Notre crèche est autorisée et agréée par l'ONE dont elle respecte les normes définies.

## Horaires

La crèche ouvre de 6h45 à 18h45, du lundi au vendredi. Durant les congés scolaires d'été, son horaire est adapté et la crèche est ouverte de 7h à 18h. Elle est fermée à l'occasion des jours fériés légaux, lors de certains ponts ainsi que deux à trois journées par an (lors de journées pédagogiques qui servent à former le personnel et améliorer la qualité de notre accueil). Ces dates vous sont communiquées par écrit dès que possible afin de vous permettre de vous organiser. La crèche est également fermée la semaine du 21 juillet et celle du 25 au 31 décembre inclus.

## Disposition des locaux

La crèche se situe au premier étage d'un bâtiment de deux étages. Elle est accessible PMR. Au rez-de-chaussée, se trouve des locaux privés pouvant accueillir les poussettes et trottinettes.



## EQUIPE

### Directeur

Il chapeaute les différents pôles de l'ASBL (crèche, LREP, projet inclusion et bien-être). Il participe à la vision future de la crèche en concertation avec tous les acteurs concernés afin d'assurer son évolution, sa pérennité. Il gère les ressources humaines (lien avec le secrétariat social et les différentes institutions).

### Coordinatrice pédagogique

La première mission de la coordinatrice pédagogique est d'assurer le lien entre les familles et la structure, dès l'inscription en liste d'attente. Elle assure le suivi pédagogique et gère le quotidien de l'équipe (horaires, congés, etc.). Elle renforce l'équipe sur le terrain. Elle est garante de l'élaboration et de l'application du projet d'accueil et du règlement intérieur de la crèche par tous les membres de l'équipe. Elle prévoit en temps utile des moments de bilan avec toute l'équipe pour permettre des réajustements du projet d'accueil.

### Psychomotricienne

Son rôle principal est d'accompagner les enfants, les parents et l'équipe au sein de la structure pour permettre un développement harmonieux des enfants. A cette fin, elle met en place des activités

psychomotrices qui favorisent la découverte du corps et la relation à l'autre. Elle partage également ses observations psychomotrices avec l'équipe et les parents.

## Puéricultrices

Les puéricultrices accompagnent et soutiennent les enfants dans le milieu de vie à tous moments de la journée, dans le respect du projet pédagogique. Elles répondent à leurs besoins, les observent et les soutiennent dans leur activité. Elles sont aussi garantes du respect de la sécurité des enfants. Il y a deux référentes par section et deux puéricultrices « volantes » à mi-temps.

## Aides à l'accueil

Les aides à l'accueil assurent la gestion de l'intendance. Elles accompagnent les puéricultrices dans l'encadrement des enfants. Il y en a une dans chaque section.

## Femme d'ouvrage

Elle assure l'entretien des communs deux jours par semaine.

## Stagiaires

Les Jardins de Maud sont impliqués dans le programme de Tutorat organisé par le fond MAE, qui vise à garantir la qualité d'accueil et la formation des stagiaires. C'est pourquoi, des stagiaires en puériculture, aspirantes en nursing, sage-femmes et psychomotricien(ne)s sont présents tout au long de l'année scolaire dans les deux sections.

# PEDAGOGIE DE LA CRECHE

Inspirée par les idées de Françoise Dolto, Emmi Pikler et Maud Mannoni, la pédagogie mise en place privilégie le dialogue, l'ouverture et met l'enfant et son entourage au centre de nos préoccupations.

## Pédagogie inspirée d'Emmi Pikler et de Françoise Dolto

La pédagogie développée par *Emmi Pikler* (pédiatre hongroise, 1902-1984) est centrée sur le respect de l'enfant et son développement naturel. Les grandes lignes de cette pédagogie sont la motricité libre, l'activité autonome, le respect du rythme de l'enfant, l'importance du soin et la personne de référence. Elle souligne l'importance d'un environnement stimulant et sécurisant où l'enfant peut se développer à son propre rythme. Concrètement, aux Jardins de Maud, ça signifie que le matériel de puériculture est soigneusement sélectionné pour ne pas entraver la motricité des enfants, que les enfants sont libres de choisir leurs activités qu'ils explorent sous le regard soutenant des puéricultrices, ce qui stimule leur créativité et leurs compétences. Quant aux temps de soin (toilette, change, repas...), ce sont des moments privilégiés (tête-à-tête) qui favorisent la construction de la sécurité affective et la prise de conscience de soi. Dans chaque section il y a deux puéricultrices de référence ceci pour mieux répondre aux besoins individuels car elle connaît les enfants dont elle est la référente et peut ainsi adapter son approche. Elle permet la construction d'un lien de confiance avec les parents, offre des repères stables et rassurants. Ce système permet donc de créer un environnement où l'enfant et ses parents se sentent en sécurité et compris.

La pédagogie inspirée des idées de *Françoise Dolto* (pédiatre et psychanalyste française, 1908-1988) repose sur une approche relationnelle entre l'enfant et l'adulte. Il s'agit de considérer l'enfant comme un être

unique avec des besoins propres et qui se développe à son rythme. Pour elle, la communication est très importante : « l'enfant est un être de langage ». Ainsi, la parole s'établit dès le plus jeune âge. Françoise Dolto insiste sur le besoin de reconnaître et nommer les émotions des enfants pour les aider à les comprendre et, plus tard, pouvoir les exprimer verbalement.

**L'autonomie.** Nous encourageons les enfants à faire les choses par eux-mêmes plutôt que de les faire à leur place. Mais développer l'autonomie de l'enfant ne signifie pas le laisser livré à lui-même. Le rôle de l'adulte peut parfois consister à soutenir du regard, encourager par les mots ou montrer comment faire. Ainsi, l'enfant se sent respecté et valorisé dans ses compétences propres. Chaque jour à la crèche diverses périodes sont propices au développement de son autonomie. Par exemple :

- Au moment des repas : apprendre à l'enfant à trouver sa place à table et à manger en se servant d'une cuillère.
- Lors de jeux : choisir les jouets désirés, et non imposés. Ranger les jouets avant les repas et participer à la mise en place des dispositifs.
- Aller chercher sa tette, doudou, nounours... pour la sieste ou quand il en éprouve le besoin et aussi apprendre à retrouver son lit.
- Se débrouiller dans les situations difficiles : descendre de sa chaise, apprendre à gérer ses conflits.

**Laisser grandir.** Nous laissons votre enfant découvrir seul ses capacités motrices (position assise, debout, quatre-pattes...). Il reste ainsi maître de son corps et du mouvement qu'il veut lui donner. En aucun cas, nous le mettons dans des situations qu'il ne maîtrise pas ou qu'il ne peut reproduire seul.

**Le vivre-ensemble.** Pour vivre ensemble, il y a nécessité de poser un cadre et de le respecter. A la crèche, comme ailleurs, il y a des interdits et aussi des limites. Il est interdit de porter atteinte à l'autre, de se mettre soi-même en danger et d'endommager le matériel. Il y a également des devoirs qui incombent aux enfants et aux adultes dont le respect de l'autre et le partage. Tout le monde pose les mêmes règles en veillant à ne pas se contredire pour que les enfants se sentent en sécurité et pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font et pourquoi.

## OBJECTIFS

Dans un souci constant d'améliorer la qualité d'accueil, nous nous fixons des objectifs à long terme. Actuellement, les objectifs travaillés sont la réécriture du projet pédagogique, l'accueil de l'enfant et de sa famille et l'aménagement de l'espace en section.

## JOURNEE TYPE A LA CRECHE

La crèche ouvre ses portes à **6h45**. A son arrivée, dans l'espace d'accueil, il vous est demandé de débarrasser votre enfant de son manteau et de ses chaussures (sauf si les enfants se trouvent déjà en terrasse) et d'adapter sa tenue à la température au sein de la crèche. Un casier est prévu pour chaque enfant afin d'y laisser ses affaires personnelles. Les enfants des Lys sont invités à accrocher leur photo à l'entrée de la section. Jusqu'à **9h**, tous les enfants sont accueillis dans la section des lilas. C'est un moment de jeu libre durant lequel les puéricultrices assurent la transition entre la maison et la crèche. Après 9h, les enfants se rendent dans leur section respective. **Entre 12h et 14h30**, un temps calme est assuré. Il vous est demandé de venir chercher ou déposer votre enfant en dehors de ces heures-là afin de ne pas perturber le sommeil de ceux qui dorment. L'après-midi les enfants sont en activité libre. A **17h30**, ils



se regroupent dans la section des lys. Nous vous demandons de venir chercher votre enfant pour **18h30** au plus tard afin de faire la transition de la crèche à la maison en douceur et de préparer la crèche pour le lendemain matin.

## Repas

Ce sont les parents qui fournissent les repas pour leur enfant. Le lait peut être maternel ou maternisé. Le prénom de votre enfant et la date à laquelle le lait a été tiré doivent être notés sur le contenant ainsi que sa quantité. Le cas échéant, il vous est demandé d'apporter chaque mois une boîte de lait maternisé hermétiquement fermée. Dès la diversification alimentaire, le repas de votre enfant doit être prêt à être réchauffer dans un contenant portant son nom et la date de préparation du repas. Les fruits pourront nous être déposés entiers, les aides à l'accueil les prépareront pour l'heure du goûter.

**Chez les lilas (bébés) :** les heures de repas sont déterminées par le rythme de chaque bébé. Les repas sont donnés dans les bras ou sur des sièges posés au sol par la puéricultrice référente, individuellement, en fonction du précédent repas et de la demande de l'enfant. De l'eau est également proposée au cours de la journée au gobelet.

**Chez les lys (grands) :** Les grands mangent à table entre 11h et 11h30. Assis à leur place de référence, ils mangent désormais seuls avec leur puéricultrice pour les encadrer. Lorsqu'ils ont fini de manger, les enfants se rendent à la salle de bain où ils se lavent les mains et sont changés en préparation à la sieste. C'est un moment d'apprentissage. Vers 15h, le goûter quant à lui peut être donné en individuel ou regroupé à table selon l'envie de l'enfant. Il s'agit d'un moment de convivialité.

## Siestes

Les enfants peuvent dormir lorsqu'ils sont fatigués et qu'ils en ont besoin, dans leur dortoir. Nous respectons le rythme qui leur est propre. Chaque enfant a son lit attribué. Les draps sont fournis par la crèche et vous pouvez, si vous le désirez, fournir une gigoteuse. Pour aider la transition, il est important de conserver à la crèche une tétine si elle est utilisée et/ou un objet transitionnel. Chez les lilas, un coin doux est aménagé dans la section pour permettre aux enfants qui auraient besoin d'une présence ou des bras pour s'endormir de rester auprès des puéricultrices.

## Activités

L'enfant a besoin de développer ses nombreuses capacités motrices, intellectuelles, sensibles. Ce potentiel peut être développé à travers le jeu qui pousse à explorer, découvrir, stimuler ses capacités de création, d'imagination et d'invention. Cependant, nous pouvons élargir ses découvertes et développer ses capacités à travers des activités plus ou moins dirigées, demandant plus ou moins de règles dans lesquelles nous allons l'accompagner en l'aidant, en l'encourageant, en participant tout simplement à ses découvertes et son développement. Soucieux du bien-être de l'enfant avant tout, nous n'obligeons jamais les enfants à réaliser une activité.

Il est bien évident qu'une activité à elle seule peut engendrer toutes sortes d'intérêts pour l'enfant en éveillant tous ses sens à la fois et en faisant appel à sa propre créativité et à son propre imaginaire. Toutes ces activités sont aussi pour nous l'occasion d'enrichir notre relation avec les enfants pour mieux les connaître et mieux les comprendre.

## Activités proposées par les puéricultrices

**Les jeux symboliques** (dînette, poupée...): ils sont caractérisés par des activités où l'enfant utilise son imagination pour créer et vivre des scénarios fictifs. Aussi appelés jeux d'imitation, ils permettent aux enfants de représenter des situations, des personnages ou des objets à travers leur imagination. Ils recréent des scénarios de la vie quotidienne ou inventent des mondes entièrement nouveaux. Ces jeux aident les enfants à explorer et comprendre leur environnement. Ils contribuent au développement de l'autonomie, de la motricité, du langage, et de la capacité à gérer des situations et des conflits. Les jeux symboliques sont donc essentiels pour aider les enfants à assimiler les règles et les codes sociaux, tout en favorisant leur croissance et leur apprentissage dans plusieurs domaines.

**Les activités de motricité** : la section peut être aménagée (avec des tapis, des chaises, des blocs en mousse) afin que votre enfant puisse se familiariser avec les limites de son corps et développer son agilité. Il y a un module permanent dans la section des grands.

**Les contes et chants** : chez les lys, avant le repas, le rituel consiste en comptines accompagnées de gestes et lectures. Mais à tous moments de la journée, dans les deux sections, les puéricultrices peuvent raconter des histoires, chantent ou jouent de la musique. Les enfants peuvent s'exprimer sur des rythmes et des répertoires variés.

**La peinture et le dessin** : nous proposons différents médiums (crayons, pastelle, peinture à l'eau et gouache) utilisés avec des outils variés (rouleaux, éponges et différents pinceaux et doigts), sur de nombreux supports (maisons en cartons, feuilles individuelles, grandes feuilles partagées...). L'aspect tactile est prédominant. Nos activités manuelles sont orientées vers la découverte sans obligation de résultat. Selon les envies des enfants, les activités sont organisées toutes les semaines.

**L'extérieur** : par tous les temps, quelle que soit la saison, les cours extérieures nous permettent de sortir prendre l'air et de profiter des jeux tels que toboggan, piscine, craies géantes... N'oubliez pas de nous laisser de quoi habiller les enfants en conséquence.

## Activités proposées par des intervenants

**Psychomotricité** : nous avons une psychomotricienne dans l'équipe. Elle intervient régulièrement dans les deux sections. Chez les lilas, la psychomotricienne travaille individuellement avec les enfants. Elle réalise des observations distancées ou participatives (par exemple, en jouant avec l'enfant). Elle s'assure du confort de l'enfant dans la section et de son développement psychomoteur. Chez les lys, elle met en place des séances de groupe pour permettre aux enfants d'explorer de nouvelles propositions psychomotrices élaborées en fonction d'axes de travail précis, comme l'apport de contenance, le travail de la permanence de l'objet, la découverte des limites corporelles, être ensemble... toujours dans le plaisir du jeu.

**Sorties** : nous sortons en balade, au marché, au parc, à la plaine de jeux ou à la bibliothèque. Lors de ces sorties, les parents sont toujours les bienvenus pour nous aider à encadrer le groupe.

**Éveil culturel** : nous prenons part aux projets culturels organisés par les organismes tels que les spectacles subventionnés par l'ONE, Pierre de Lune. Nous emmenons également les enfants dans divers centres culturels (la Roseraie, la Montagne magique...). Nous organisons des partenariats avec des compagnies de théâtre « jeune public », résidence artistique, bancs d'essai...

**Projets artistiques ponctuels** : des artistes interviennent ponctuellement, parfois pendant plusieurs semaines de suite, auprès des enfants afin de présenter un projet artistique.

**Les parents** : les parents désirant faire partager ponctuellement leur passion (musique, peinture, lecture, chant...) avec leur enfant et ses camarades dans leur quotidien ou lors d'une fête sont les bienvenus. Des

partenariats à plus long terme peuvent également être mis en place. Par exemple, une animation mensuelle. Dans ce cas, il suffit de prendre contact avec la coordinatrice pédagogique afin d'établir au mieux un planning pour ces activités.

## Soins d'hygiène

Le temps de soin est un moment d'intimité, d'ajustement réciproque, de paroles et d'échanges. Il est primordial que l'enfant se sente respecté dans son corps. Dans la mesure du possible, les soins sont donnés par la puéricultrice de référence. Ils comprennent le change, la toilette, le repas et la mise au lit. En ce qui concerne le change, ce sont les parents qui fournissent les langes ainsi que les crèmes de soin. Nous acceptons les langes lavables avec un sac hermétique pour retourner les langes souillés. Les changes sont faits en fonction des besoins de chacun ainsi qu'à certains moments-clés de la journée. Dans la section des grands, des petits pots et petites toilettes sont à disposition. Les éviers y sont adaptés pour que les enfants puissent avoir la possibilité de se laver les mains. Lors de l'apprentissage de la propreté, il est important de savoir que nous suivons le rythme de l'enfant sans le précéder. A aucun moment, l'enfant ne sera forcé afin de ne pas risquer de le bloquer dans cette transition. Nous ne commençons cet apprentissage qu'en collaboration avec les parents.

## SANTE

Le règlement complet sera remis au plus tard lors de la signature du contrat. Ci-après deux points essentiels extraits de ce règlement :

**Vaccins.** Les parents s'engagent à faire vacciner leur enfant, selon le schéma que l'ONE préconise conformément à celui élaboré par la Communauté Française. Un certificat médical (certificat d'entrée) attestant l'absence de danger pour la santé des autres enfants et indiquant les vaccinations subies, est remis au milieu d'accueil au début de l'accueil au plus tard. Dans le cadre de la surveillance médicale préventive, le carnet de l'enfant constitue un document de référence servant de liaison entre les différents intervenants et les parents. A cette fin, les parents veillent à le laisser dans le casier de leur enfant quand il est présent.

**Maladie.** Il va de soi que votre enfant ne peut fréquenter la halte-garderie s'il est malade ou févreux (+ de 38°C sauf certificat médical autorisant la fréquentation du milieu d'accueil). Il est impératif de nous prévenir de son absence avant 9h du matin et de nous transmettre toute information pouvant avoir un impact sur la santé de l'ensemble des personnes présentes à la crèche. Lors du retour aux Jardins de Maud après la maladie, un certificat autorisant son retour en milieu d'accueil doit nous être remis. Tout traitement médical ne pourra être administré que sur base d'une prescription médicale remise à la coordinatrice pédagogique, soit par email soit en mains propres. Les médicaments seront fournis par les parents.

## REUNIONS ET OBSERVATIONS

Nous organisons régulièrement différents types de réunions :

- Réunions d'équipe avec tout le personnel de la crèche afin de rassembler les idées et de coordonner la gestion globale du travail.
- Réunions de section : échanges entre la coordinatrice et les puéricultrices de chaque section concernant les enfants et la vie de la section.

- Réunions psychomotricité : échanges entre la psychomotricienne, la coordinatrice et les puéricultrices autour d'observations psychomotrices en vue de mettre en place des pratiques soutenant les enfants dans leur développement.
- Réunions de supervision : les puéricultrices et la coordinatrice se réunissent autour d'une intervenante extérieure une fois par mois pour prendre du recul sur leur pratique quotidienne.

## MOMENTS-CLÉS

**Première rencontre.** Le premier contact avec la crèche se déroule au téléphone. La coordinatrice pédagogique gère toutes les demandes d'inscriptions et c'est donc elle qui prévient les familles lorsqu'une place se libère. Le premier rendez-vous fixé consiste en une présentation de la crèche et de son projet d'accueil. La coordinatrice pédagogique est à l'écoute des questions et des craintes que peuvent susciter cette première séparation. Elle remplit alors le contrat d'accueil, le dossier médical de votre enfant et les documents nécessaires à l'entrée en crèche avec la famille. Les parents doivent donc se munir des documents suivants : carnet de santé en ordre de vaccination, pièces d'identité des parents, NISS des parents et de l'enfant. Le questionnaire de vie vous sera remis afin que vous le remplissiez préalablement à votre premier rendez-vous de familiarisation. Puis, les dates des premiers rendez-vous de familiarisation sont fixées. La première rencontre est, pour chacun, l'occasion d'échanger autour d'un projet pour l'enfant, faisant le trait d'union entre l'histoire familiale de l'enfant et son vécu dans sa famille, et le projet éducatif du milieu d'accueil.

**Entrée à la crèche, familiarisation.** La familiarisation c'est le moment où la famille s'imprègne du lieu de vie où l'enfant va passer ses journées sans ses parents. La notion de la familiarisation, est en lien avec ce que Françoise Dolto appelait «mamaïisation». Ce sont les parents qui vont « mamaïser » pour que leur enfant puisse, à travers la confiance des parents, se sentir autorisé et en sécurité pour explorer l'espace, pour s'attacher à de nouvelles personnes. C'est aussi le moment où peu à peu chacun pourra apprivoiser l'autre.

**Rendez-vous avec les parents.** La familiarisation débute par trois rendez-vous d'une heure environ durant trois jours consécutifs entre la référente de l'enfant, l'enfant et les parents. Ces premiers rendez-vous permettent à l'enfant d'explorer l'environnement tout en donnant la possibilité aux puéricultrices d'observer ses interactions avec les autres enfants et ses propres parents. L'enfant ressentant l'anxiété des parents, il est important d'en parler comme à toutes les étapes de sa vie. Les parents peuvent lui parler des activités nouvelles et des camarades qu'il trouvera aux Jardins de Maud et doivent poser toutes les questions qu'ils souhaitent, expliquer leurs attentes et les problèmes éventuels qui pourraient se présenter.

**Rendez-vous sans les parents.** Ensuite, commence une période de séparation en douceur durant laquelle les parents laissent l'enfant à la crèche pendant de courtes périodes puis augmentent progressivement la durée de séparation. Le rythme de ces périodes est décidé en fonction des capacités démontrées par l'enfant et ce en concertation avec l'équipe.

**Changement de section.** Lorsque l'équipe estime que le niveau de développement de votre enfant le permet, nous suggérons son passage dans la section des lys. Nous sommes là pour l'accompagner dans ce moment crucial qu'est le changement de section. Pour que ce passage se fasse en douceur, nous procédons avec votre accord à une période de familiarisation. Durant celle-ci votre enfant est accompagné par la psychomotricienne dans la section des lys pour des périodes de plus en plus étendues comprenant dès le

début le temps d'activité psychomotrice auquel s'ajoutent progressivement le temps de jeu libre, le temps d'accueil, l'heure du repas et la sieste.

**Départ à l'école.** Lors de la signature du contrat, la date de fin de celui-ci est communiquée aux parents. Le départ à l'école ne se fait pas du jour au lendemain, c'est une transition importante qui doit être anticipée. En outre, les parents doivent entreprendre les démarches à temps pour l'inscription à l'école. Quelques semaines avant la date du départ, il faut confirmer cette date auprès de la coordinatrice pédagogique. Il est également primordial d'expliquer ce départ aux enfants, à la maison ainsi qu'à la crèche.

**Fêtes et célébrations.** Nous célébrons les anniversaires des enfants. A cette occasion, les parents sont invités à agrémenter un goûter et fournir des éléments de décoration. Ils peuvent également prendre part au goûter ou proposer une activité en concertation avec la coordinatrice pédagogique. Deux fois par an, nous organisons une auberge espagnole au cours de laquelle certains parents choisissent de présenter une animation ou de jouer de la musique. A l'occasion, le LREP invite les familles de la crèche à prendre part à des ateliers créatifs en famille organisés en fin de journée.

## COMMUNICATION

La communication est la base d'une bonne relation. Nous disposons de plusieurs outils de communication avec les familles et en équipe :

- Le cahier de communication : Les parents sont invités à apporter un petit cahier format A5 dans lequel ils peuvent nous présenter leur enfant et son quotidien. Les puéricultrices y ajouteront leurs observations sur le déroulement de la journée de l'enfant à la crèche.
- Bekid est une application de gestion de crèche destinée aux professionnels de l'enfance. Tous les dossiers des enfants sont intégrés à Bekid. C'est via cette plateforme que les parents reçoivent les factures et les différents avis émis par la crèche. Chaque moment clé de la journée des enfants y est consigné, ce qui permet un partage fluide et exact en fin de journée.
- Notre site Internet [www.lesjardinsdemaud.be](http://www.lesjardinsdemaud.be) sur lequel vous trouverez des informations sur la crèche et concernant nos activités avec leurs modalités d'inscription. Vous y trouverez l'accès à notre espace parents et notamment les photos de la vie de la crèche.

## CONTACTS

Téléphone de la crèche : ☎ 02/725.95.56 ou 0486/75.83.68 (GSM).

Courriel général de la crèche : ✉ info@lesjardinsdemaud.be

Directeur : Maxime Barbier. ☎ 0478/55.57.08. ✉ contact@famille-maud.be

Coordinatrice pédagogique : Valérie Garroy. ☎ 0486/75.83.68. ✉ jdmvalerie@gmail.com

Psychomotricienne : Claudie Greene ✉ claudiejdm@gmail.com

Puéricultrices : Achta, Andrea, Awa, Fatima, Nouhayla, Uzayima, Rougiyatou, Ghita

Aides à l'accueil : Georgette et Saïda

Femme d'ouvrage : Katarzyna